

En cas d'alerte chimique, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, téléphoner en tout temps à Chemtrec au 1 800 424-

9300

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

### FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS, INC.  
P.O. Box 1286 • Greeley, CO 80632-1286

24 h sur 24 : 1 800-424-9300

Urgences médicales : 1 800-301-7976

Centre de réponse national de la Garde côtière américaine : 1 800-424-8802

**Nom du produit :** POD-STICK<sup>MC</sup>  
**Nom chimique :** Latex synthétique carboxylate (combinaison de latex synthétique et alcool éthoxylate aliphatique primaire)  
**Usages du produit :** Mélange de surfactant (détergent liquide)  
**N° FS :** 8207930-08-LPI **Révisions à la FS :** Sections 5 et 9 **Date de publication :** Août 2008 **Remplace :** Oct. 2007

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT** – Nocif si absorbé par la peau. Cause une irritation modérée aux yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Les principales voies d'entrée sont le contact avec les yeux et avec la peau.

Ce produit est un agent collant avec surfactant. Ce produit est un liquide blanc ayant une odeur de peinture.

## 3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques :	Pourcentage selon le poids :	N° de CAS	VLE (unités)
Latex synthétique	45,00	Mélange	non établi
Alcool éthoxylate aliphatique primaire	10,00	Mélange	non établi
Ingrédients inertes	45,00		

## 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes.

**Contact avec les yeux :** Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer au bout de 5 minutes, puis continuer à rincer.

**Ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées, si la personne peut avaler. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

**Inhalation :** Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Point d'éclair (méthode) :** >100 °C (PMCC)  
**Limites d'inflammabilité (LII et LSI) :** Non établies  
**Agents d'extinction :** Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.  
**Produits de combustion dangereux :** Monoxyde de carbone et/ou dioxyde de carbone.  
**Techniques spéciales en cas d'incendie :** Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.  
**Risques particuliers d'incendie et d'explosion :** Aucun.

## 6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements

Porter un équipement de protection individuelle qui convient (voir section 8). Recueillir le produit avec un absorbant et le transférer dans des contenants qui conviennent pour élimination conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux en vigueur.

**ATTENTION :** Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux ou les cours d'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation :** Équipement de protection personnelle : chemise à manches longues et pantalon, chaussettes, chaussures et gants. Bien se laver après avoir manipulé le produit.

**Entreposage :** Entreposer dans un endroit frais et sec. Conserver le produit dans son contenant d'origine hermétiquement fermé seulement. Ne pas réutiliser le contenant vide. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

**8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

**Mesure d'ingénierie :** Travailler dans un endroit bien ventilé. L'usage d'une ventilation par aspiration à la source peut être requise lorsqu'on travaille dans un espace clos.

**Protection respiratoire :** Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré pour les pesticides approuvés NIOSH.

**Protection des yeux :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

**Protection de la peau :** Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes.

	<b>PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA</b>	<b>TLV-TWA selon ACGIH</b>
pour produit	non inscrit	non inscrit

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Apparence et odeur :** Ce produit est un liquide blanc ayant une odeur de peinture.

**Poids spécifique (eau = 1) :** 1,01 g/ml

**Tension de vapeur (mm) :** Non établie

**Pourcentage de volatilité :** Non établi

**Masse volumétrique apparente :** 1,01 kg/L

**Point d'ébullition :** Non établie

**Taux d'évaporation :** Non établi

**Solubilité :** Se disperse

**pH:** 7,4 (solution à 1 %)

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité :** Stable

**Conditions à éviter :** Inconnues

**Substances incompatibles :** Un pH faible (conditions acides fortes) causera la coagulation. Un excès d'ions métalliques libres causera la coagulation.

**Produits de décomposition dangereux :** La combustion engendrera du monoxyde de carbone.

**Polymérisation dangereuse :** Ne se produira pas.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

**Toxicité orale aiguë LD<sub>50</sub> (rate) :** : > 5 000 mg/kg

**Irritation des yeux (lapin) :** Irritant modéré des yeux

**Inhalation CL<sub>50</sub> (rat) :** 4,73 mg/L

**Potentiel carcinogène :** Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH comme ayant un potentiel carcinogène pour l'humain.

**Toxicité cutanée aiguë LD<sub>50</sub> (lapin) :** > 2 000 mg/kg

**Irritation cutanée (lapin) :** Irritant cutané léger

**Sensibilisation cutanée (cobaye) :** N'est pas un sensibilisant

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

Peut être toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques

**Daphnia pulex** (puce d'eau) : CL<sub>50</sub> 48 h : 614 mg/L

**13. ÉLIMINATION**

Ne pas réutiliser les contenants. Rincer les contenants à trois reprises (ou l'équivalent) puis verser les rinçures dans le réservoir de solution à pulvériser. Offrir les contenants pour le recyclage dans un site ACRC (aux États-Unis, l'Agricultural Container Recycling Council (ACRC) gère le programme national de recyclage, consulter le site Internet : <http://www.acrcycle.org> pour trouver leurs emplacements) ou reconditionner les contenants ou disposer de ceux-ci dans un lieu d'enfouissement sanitaire ou par toute autre procédure approuvée par les autorités appropriées. Les déchets peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

**Description TDM/DOT :** NON RÉGLEMENTÉ

**Classification fret transporté par voie de surface É.-U. :** ADHÉSIFS, ADJUVANTS, AGENTS MOUILLANTS OU ADHÉSIFS (NMFC 4610, CLASSE : TLT 60, TL 35)

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voie aérienne ou maritime.

**15. RÉGLEMENTATION****Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :**

NFPA		HMIS			
2	Santé	0	Moindre	2	Health
2	Inflammabilité	1	Légère	2	Inflammabilité
0	Instabilité	2	Modérée	0	Réactivité
		3	Élevée	H	EPI
		4	Grave		

**Classement des dangers/signalement SARA**

<b>Catégorie de danger SARA III :</b>	Immédiat	<u>O</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

**16. AUTRES INFORMATION****Statut de la FS :** Les sections 5 et 9 ont été révisées pour indiquer les mesures métriques pour les marchés canadiens.**Préparé par :** Services des marques et affaires réglementaires**Révisé par :** Services de réglementation et de l'environnement*Pod-Stik est une marque de commerce Loveland Products, Inc.*

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS, Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.